

REGLEMENT PARTICULIER SLALOM de la VILLE de CONDOM

Les articles non mentionnés sont conformes au règlement standard des slaloms.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ARMAGNAC BIGORRE organise le **16 juin 2024** avec le concours de RACC Racing Automobile club condomois sous le patronage de la Fédération Française du Sports Auto un slalom dénommé **SLALOM de la VILLE de CONDOM**.

Cette compétition compte pour la Coupe de France des Slaloms 2024, le championnat de la Ligue Occitanie Pyrénées et le challenge des commissaires.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue sous le numéro en date du, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro en date du

Organisateur technique

Nom : CASTAGNOS Bernard

Adresse : 1126 Chemin de Pajon - 32100 Condom

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

| | | |
|---|---------------------------|-------------------|
| Président du Collège des Commissaires Sportifs : | René-Jean HULOT | Licence n° 7288 |
| Commissaires Sportifs : | Renée JECKER | Licence n° 11119 |
| | Jean-Pierre PERRIER | Licence n° 21244 |
| Directeur de Course : | Marie- Françoise POIRATON | Licence n° 11252 |
| Commissaires Techniques : | Jean-François IMBERT | Licence n° 170395 |
| Chargé des relations avec les concurrents : | Yacine MECHOUK | Licence n° 220965 |
| Chronométreurs (1C au minimum) : | A désigner | |



7 rue André Citroën
31130 BALMA
Tél : 05 61 58 23 59

contact@sportauto-occitaniepyrenees.fr

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements : le 11 juin 2024 à minuit.

Publication de la liste des engagés : le 15 juin 2024.

Vérifications administratives : le 15 juin 2024 de 15 h 15 à 19 h 15

le 16 juin 2024 de 7 h 30 à 8 h 30

Lieu : ZA Bellefille Route d'Eauze à CONDOM.

Vérifications techniques : le 15 juin 2024 de 15 h 30 à 19 h 30

le 16 juin 2024 de 7 h 45 à 8 h 45

Lieu : ZA Bellefille route d'Eauze à CONDOM.

1^{ère} Réunion du Collège des Commissaires Sportif : le 15 juin 2024 à 18 h 00

Lieu : Zone artisanale Bellefille route d'Eauze à Condom.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais chronométrés :

le 16 juin à 9 h 00

Essais non chronométrés : le 16 juin 2024 de 8 h 30 à 9 h 00

Essais chronométrés : le 16 juin 2024 de 9 h 30 à 11 h 00

Briefing des pilotes : le 16 juin 2024 après les essais chronométrés.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le 16 juin à 11h00

*Visa Ligue
R 20 du 08.04.24
Visa FFSA
284 du 08.04.24*